RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SAS 109VTCITY
AU CAPITAL SOCIAL DE 2 000 €
SIEGE SOCIAL
4 IMPASSE DE LA FOSSE AU LIN 77240 VERT SAINT DENIS

Acte de nomination du Directeur Général

SAS 109VTCITY au capital social de 2 000 € RCS MELUN

Décisions du Président

Le *03 décembre 2024*, M. BOLABWE Kosalangwe, président de la SAS 109VTCITY a pris les décisions suivantes, relatives à la nomination et aux pouvoirs d'un directeur général.

Décisions :

1) M. BOLABWE Zobini est nommé directeur général de la société 109VTCITY, immatriculée ou en cours d'immatriculation au RCS de MEAUX pour une durée illimitée.

Intervenant aux présentes, M. BOLABWE Zobini déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.

2) Pour l'exercice de ses fonctions de directeur général, M. BOLABWE Zobini est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social défini dans ses statuts sans toutefois représenter la société à l'égard des tiers.

3) M. BOLABWE Zobini, est autorisé, en tant que directeur général, à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

4) La rémunération annuelle brute de M. BOLABWE Zobini est fixée, au titre de ses fonctions de directeur général, à 21 622 euros par an.

Par ailleurs, M. BOLABWE Zobini aura droit au remboursement de ses frais dûment justifiés.

5) Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

Fait à Vert Saint Denis, le 03 décembre 2024

en 4 exemplaires dont un original a été remis à M. BOLABWE Zobini

Signature du Président

[redacted]

Signature [redacted]éral

Nom et Signature du Directeur général, précédée de la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général ».